



Extrait du Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'Ecole

<http://reseau-lcd-ecole.ens-lyon.fr/spip.php?article162>

# **Les discriminations liées au sexe et à l'origine au collège. Comprendre pour agir**

- Ressources - Outils, actions, formations, expériences -

Date de mise en ligne : lundi 29 février 2016

---

**Copyright © Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'Ecole -**

**Tous droits réservés**

---

**Extrait du site "Climat Scolaire" réalisé par CANOPE et le Ministère de l'Education Nationale**

*"Ce projet de sensibilisation et de lutte contre les discriminations à l'orientation (plus particulièrement liées au sexe et à l'origine), soutenu par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine (DRJSCS), le ministère de l'Éducation nationale et la région Aquitaine, fait suite à une action financée par le conseil régional d'Aquitaine, avec le Centre d'information des droits des femmes (CIDFF) de Dordogne-Bergerac, concernant les discriminations et menée au centre de formation d'apprentis (CFA) de la Brie en 2012, sur les orientations scolaires et professionnelles. Cette action vient en appui à un diagnostic réalisé en Gironde et Lot-et-Garonne sur les discriminations liées au sexe et à l'origine dans l'emploi. En amont de ce diagnostic, ce projet, qui s'étend aux départements des Landes, en 2014, et de la Gironde en 2015, questionne les choix d'orientation scolaire des élèves de 4e dans les collèges. Les discriminations intersectionnelles en lien avec l'orientation scolaire des élèves ne sont pourtant pas évidentes à aborder pour deux principales raisons :*

- ▶ *le caractère peu connu et connoté de ces approches qui semblent moins positives de prime abord que la notion d'égalité (plus consensuelle) ;*
- ▶ *ces notions renvoient directement aux postures et représentations des acteurs et actrices de l'éducation, qui n'ont pas conscience de ces phénomènes.*

*En 2013, l'action a questionné les choix d'orientations scolaires des élèves de 4e dans deux collèges de Dordogne et, en 2014, dans un collège situé en zone d'éducation prioritaire (ZEP) à Bergerac, et dans trois collèges des Landes."*